

---

M.E.S., Numéro 126, Janvier - Février 2023

<https://www.mesrids.org>

Dépôt légal : MR 3.02103.57117

N°ISSN (en ligne) : 2790-3109

N°ISSN (impr.) : 2790-3095

Mise en ligne le 09 février 2023



---

***Revue Internationale des Dynamiques Sociales***  
***Mouvements et Enjeux Sociaux***  
*Kinshasa, janvier - février 2023*



## DU SOUVERAINISME POPULISTE AU MELIORISME POLITIQUE- ESSENCE DE LA QUÊTE DEMOCRATIQUE CHEZ KARL POPPER

par

**Faustin NANA MOKILI**

*Chef de travaux, Institut Supérieur des Techniques Médicales de Kinshasa  
Doctorant en Philosophie, Université de Kinshasa*

### Résumé

*La quête démocratique se présente de nos jours, comme le système politique le plus à même de soutenir le développement. Cette réflexion qui s'inspire de Karl Popper, vise à conforter cette quête.*

*En effet, pour cet auteur la conception Lincolnienne de la démocratie contient une méprise profonde sur la véritable nature de la démocratie. La théorie de la démocratie, telle que prônée par Lincoln, est inconsistante ou victime d'un malentendu verbal qui remonte à l'Antiquité grecque et qui a malheureusement produit une incompréhension durable. Karl Popper estime qu'en créant divers noms pour les diverses formes de gouvernements, les Grecs étaient fondamentalement préoccupés par le souci d'identifier, parmi ces formes, lesquelles étaient mauvaises, pires, bonnes, ou meilleures. Mais qui doit réellement gouverner en démocratie ? Cette question est au centre de ce que Popper appelle la théorie de la souveraineté.*

Mots-clés : souverainisme populiste, meliorisme, démocratie

### Abstract

*The quest for democracy presents itself today as the political system best able to support development. This reflection, inspired by Karl Popper, aims to reinforce this quest.*

*Indeed, for this author the Lincolnian conception of democracy contains a profound misunderstanding of the true nature of democracy. The theory of democracy, as advocated by Lincoln, is either inconsistent or the victim of a verbal misunderstanding which dates back to Greek antiquity and which has unfortunately produced a lasting misunderstanding. Karl Popper believes that in creating various names for various forms of government, the Greeks were fundamentally concerned with identifying which of these forms were bad, worse, good, or better. But who should really govern in a democracy? This question is central to what Popper calls the theory of sovereignty.*

Keywords : populist sovereignty, meliorism, democratic

### INTRODUCTION

Les Grecs, en créant diverses formes de gouvernements, étaient à la recherche du bien-être. Cette aspiration est le souci de tous les peuples et les penseurs lui réservent bonnes cogitations. Les formes de gouvernements adoptées déterminent considérablement les chances de parvenir à ce bien-être, ou au contraire, le risque de s'en éloigner. Fort de cette évidence, il nous semble essentiel de prendre au sérieux la question relative aux types de gouvernements susceptible de favoriser durablement la réalisation du bien-être réel et intégral de l'homme.

Cet article est une interpellation de la conception d'Abraham Lincoln selon laquelle la démocratie est le gouvernement du peuple par le peuple et pour le peuple. La physionomie socio-politique que présente cette conception ne cesse de soulever des inquiétudes. Pour y parvenir, nous estimons qu'il est opportun d'intégrer les valeurs de la société ouverte dans la gestion des pays du monde.

Le présent travail est donc, un essai de compréhension de la pensée politique de Karl Popper, en vue de mettre à la disposition du monde d'aujourd'hui et de demain des principes

essentiels capables de conduire à une construction sociale démocratique, et de fournir aux animateurs politiques des voies capables de mener et de favoriser un exercice rationnel de la politique et de la praxis démocratique, fondement de bien-être à la fois collectif et individuel. Dans cette optique, quelques questions se révèlent préoccupantes. Que reproche Karl Popper à la conception Lincolnienne de la démocratie ? Comment Popper a-t-il corrigé la conception Lincolnienne de la démocratie ? En quoi la démocratie constitue-t-elle le fondement de la société ouverte ? La démocratie est-elle le gouvernement du peuple souverain ? Quel est l'apport de la méthode de l'édification au coup par coup en démocratie ? Pour répondre à ces questions nous allons nous servir de la méthode d'analyse critique. Cet article s'articule en quatre points ci-après : Popper et la démocratie : Au-delà de la théorie de la souveraineté populaire, la démocratie comme base de la société ouverte ; Les principes et exigences de la démocratie dans la société ouverte ; la construction sociale démocratique. Une brève conclusion met un terme à cette étude.

### I. POPPER ET LA DEMOCRATIE : AU-DELA DE LA THEORIE DE LA SOUVERAINETE POPULAIRE

Le concept de démocratie, forgé à partir de deux mots grecs désignant deux réalités sociétales différentes, à savoir le peuple et le pouvoir, pose selon Karl Popper de sérieux problèmes, notamment celui lié à l'interprétation et à la compréhension de la réalité que recouvre ce concept.

En son étymologie, la démocratie signifie pouvoir du peuple. En effet, bien avant Popper, Platon a perçu la difficulté d'un régime démocratique en ce sens qu'il ne croit pas que la masse puisse diriger les affaires publiques. Ainsi, sa typologie gouvernementale ne compte que cinq régimes politiques sans la république parce qu'il considérait le gouvernement du plus grand nombre comme mauvais et il estime qu'il y a un nombre d'hommes peu vertueux dans une masse d'individus ce qui exclut toute possibilité démocratique vertueuses. Platon pensait que l'un des dangers qu'encourt un gouvernement démocratique est la démagogie de certains de ses membres et leur volonté et par conséquent d'exercer une influence pernicieuse sur la majorité. Il pose le problème du manque de compétence du plus grand nombre, finalement Platon rejette la démocratie parce qu'elle lui paraît favoriser l'instabilité de la cité, en hypostasiant la médiocrité par le dictat du plus grand nombre.

Cependant, pour Karl Popper l'on condamne à tort la démocratie car définit à son étymologie grecque, ce qui confirme la critique platonicienne. En effet, Platon part de la question " Qui doit gouverner ?" Pour appeler au gouvernement du plus compétent. Or, Karl Popper estime que cette question est inconsistante pour la théorie du gouvernement. Platon renvoie cette question également à la théorie de la souveraineté et semble selon Popper, reposer sur une exigence morale : " Donner le pouvoir au meilleur, à celui qui est à même de l'exercer dans l'intérêt de tous or, les réponses qu'elle appelle sont le plus sage, le meilleur, le peuple, le philosophe-roi, ne sont d'aucune utilité pratique<sup>1</sup> et aboutissent plutôt à une confusion morale. Opter pour la question « Qui doit gouverner ? », pense Popper, c'est admettre implicitement que le pouvoir politique est essentiellement incontrôlé, et qu'il appartient à un individu ou à un corps qui peut en disposer selon sa volonté. En d'autres termes, la théorie de la souveraineté aboutit à une théorie de la légitimité d'un pouvoir absolu.

Contre cette théorie de la souveraineté qui consacre la dictature, Popper prône une théorie des contrôles et de l'équilibre. Il remplace la question " Qui doit gouverner ?" Par la question " Comment gouverner ? », c'est-à-dire comment peut-on concevoir des institutions politiques qui empêchent des dirigeants mauvais ou incompetents de causer de dommages?.

<sup>1</sup> K.,R., POPPER, *La société ouverte et ses ennemis, Tome 1, l'ascendant de Platon, Trad de l'anglais par J. Bernard et P. Manod*, Paris, Seuil, 1976,p.104

En effet, Popper avance les arguments empirique et logique. Il sied de souligner que l'argument empirique s'appuie sur une évidence de l'histoire : celle-ci nous montre que ce sont rarement des hommes supérieurs (capables et sages) qui exercent le pouvoir.

Aussi est-il raisonnable de se préparer systématiquement à ce que ce dernier soit exercé par un médiocre, tout en s'efforçant de le confier au meilleur. L'argument logique consiste en une version du paradoxe de la liberté, appelé aussi paradoxe de la démocratie, ce paradoxe est exactement celui du gouvernement par la majorité. En effet, dit Popper, " celui-ci peut décider de donner le pouvoir à un dictateur. Ce que vise Popper, c'est de savoir comment administrer l'espace public de manière efficiente. A la question comment gouverner ? Popper dit, la démocratie répond non pas qu'il faut un gouvernement du peuple, mais qu'il faut une grande implication des citoyens aux délibérations publiques. Cette orientation de la problématique de la gouvernance permet de restituer le débat au niveau institutionnel. Il apparaît clairement que ce n'est pas le pouvoir suprême que vise Popper dans la démocratie, mais une administration équilibrée de la cité. Administration équilibrée parce que la démocratie prône l'expression des libertés individuelles dans la mesure où elles ne transgressent pas la loi. Administration équilibrée enfin parce que la démocratie incite à la participation citoyenne.

Par le déplacement du dit questionnement les deux apories de la théorie de la souveraineté se voient être dépassés : " le problème n'est plus celui du pouvoir, ni de savoir qui le détient, mais celui du gouvernement, et de savoir comment gouverner ?"<sup>2</sup>.

Il convient d'indiquer que le problème de la démocratie consiste au contrôle des dirigeants par la création d'institutions destinées à contrebalancer leur pouvoir. En conséquence, pour Popper, " la démocratie ne fut jamais le pouvoir du peuple, elle ne peut l'être et ne doit pas l'être"<sup>3</sup>. Elle ne se fonde pas sur la souveraineté populaire ou le gouvernement de la majorité, mais sur un refus absolu de la tyrannie. Popper le souligne en ces termes : " la théorie démocratique consiste simplement face à la méfiance générale qu'inspire la tyrannie, à considérer les diverses méthodes égalitaires de contrôle démocratique, élections générales et gouvernement représentatif, par exemple comme des garanties éprouvées et raisonnablement efficaces, mais néanmoins susceptibles d'être améliorées et même de fournir certains moyens de cette amélioration"<sup>4</sup>.

Il est essentiel de reconnaître dans le régime démocratique qu'il ne s'agit pas des personnes mais des institutions. Autrement dit ; ce n'est pas l'accumulation et l'étendu du pouvoir, mais sa limitation et son contrôle. Il importe par ailleurs de souligner que, dans la pratique de la démocratie, ce n'est pas simplement l'effectivité de l'alternance au pouvoir ou de sa modalité, mais c'est le caractère pacifique et institutionnel de cette alternance, et la nécessité qu'elle soit l'expression du jugement du peuple (sanction ou confiance à accorder à ceux qui ont prétendu ou prétendent présider à son destin). En somme, au regard de sa fonction technique, la démocratie à la poppérienne est plus douée d'une fonction négative, c'est-à-dire elle est davantage une arme contre la dictature, un mécanisme contre tout ce qui rétrécit l'horizon de sens de la société ouverte et nie ses principes.

Pour rappel, la démocratie est pour Abraham Lincoln le gouvernement du peuple souverain, autrement dit le gouvernement du peuple par le peuple et pour le peuple. Aux

---

<sup>2</sup> K.,R.,POPPER, *la leçon de ce siècle. Entretien avec Giancarlo Bosetti, suivi de deux essais de Karl Popper sur la liberté et l'Etat démocratique*, trad. Par Jean Henry et C.Osroni, Monaco, Anatolia, 1993, P.106.

<sup>3</sup> *Ibidem*, P.102.

<sup>4</sup> K.,R.,POPPER, *Op.cit.*, p.107

yeux de Popper, une telle définition est erronée, dangereuse et équivoque. Elle est erronée parce que la souveraineté est l'attribut essentiel et exclusif de l'Etat et non celui d'un individu ou d'un groupe. Elle est dangereuse, parce que l'incarnation de la souveraineté par un individu ou un groupe peut conduire à l'instauration de la dictature. Elle est incorrecte parce que l'Etat seul est souverain.

Car le peuple n'exerce jamais, directement le pouvoir, mais il le délègue à ses représentants par le biais des élections, cela renvoie à une sorte d'escroquerie politico-intellectuelle car le peuple ne délègue pas une puissance qu'il ne possède pas et en plus ne gouverne pas en réalité. Chacun constate que sa voix ne pèse pas dans la décision publique, mais représenté par une caste qui en fait ne délibère ni sur ses conseils ni sur ses recommandations. Tout se passe comme si l'exercice du pouvoir rend les hommes politiques sourds et aveugles aux desideratas de la population. Pour Popper, les élections ne peuvent pas être à la fabrique des dictateurs, mais un moyen de lutter contre la dictature. Les élections résolvent la crise de la représentativité par une alternance pacifique. Ainsi, Popper affirme que : « les démocraties ne sont [...] pas des souverainetés populaires elles sont avant tout des institutions dotées de moyens de se défendre contre la dictature. Elles ne confèrent pas un pouvoir de type dictatorial, une accumulation de pouvoir, mais elles s'efforcent de limiter l'autorité de l'Etat. Il est essentiel qu'une démocratie prise dans ce sens offre la possibilité de se débarrasser du gouvernement sans effusion de sang lorsque celui-ci enfreint ses droits et ses devoirs, mais aussi lorsque nous jugeons sa politique mauvaise ou erronée<sup>5</sup>.

## II. LA DEMOCRATIE COMME BASE DE LA SOCIÉTÉ OUVERTE<sup>6</sup>

Popper définit la démocratie comme une procédure de lutte contre la dictature. Toute forme de gouvernement est bonne à condition que les dirigeants conduisent les affaires publiques avec équité et aboutissent au développement du pays.

La démocratie repose sur un principe éthique, sur l'idée que la dictature est moralement mauvaise pour l'homme. La dictature est mauvaise parce qu'elle porte atteinte aux droits fondamentaux de l'homme. Elle est aussi mauvaise parce qu'elle bafoue l'homme dans sa dignité, ce qui entraîne des révolutions.

Popper affirme également que la démocratie n'est pas une idéologie car elle ne doit pas être fondée sur une vision partisane de la réalité politique susceptible de compromettre la logique de l'Etat de droit, c'est-à-dire le pluralisme d'opinions. Selon Popper, la démocratie permet la confrontation de points de vue contradictoires dans l'intérêt de la communauté. Elle se pose comme une alternative au monolithisme, en ce sens qu'elle organise la vie collective autour des valeurs de responsabilité, de concorde et de tolérance mutuelle, contre le discours de la haine, de la division et de l'intolérance. La démocratie garantit la liberté de conscience et d'opinion, considérant que nos différences nous fortifient et que la mise en évidence de nos faiblesses respectives plutôt que de nous affaiblir, participe au contraire au progrès moral, intellectuel, culturel, social et politique de nos sociétés. La démocratie nous pousse à lutter contre les inégalités qui est une affaire à la fois politique d'administration équilibrée de l'Etat, et pour l'établissement de l'Etat de droit. Autrement dit, la question qui doit gouverner ? Conduit selon Popper à l'instauration de la dictature.

<sup>5</sup> K.,R., POPPER, « observations sur la théorie et la pratique de l'Etat démocratique », in *leçon de ce siècle, suivi de deux essais de Karl Popper sur la liberté et l'Etat démocratique*, trad. Par Jean Henry et C.Osroni, Monaco, Anatolia, 1993, P.106.

<sup>6</sup> *La société ouverte est une société libérale qui est soustraite à la régence des tabous magico-religieux et où s'épanouit le sens de l'autonomie. Elle est une société de reconnaissance des droits de l'homme. C'est une société égalitaire et libertaire* (Cfr K.,R.,POPPER, la société ouverte et ses ennemis, tome1, l'ascendant de Platon, Paris, seuil, 1976,P.142).

### III. LES PRINCIPES ET EXIGENCES DE LA DEMOCRATIE DANS LA SOCIETE OUVERTE

Pour comprendre davantage la notion de démocratie que préconise Popper, il s'avère indispensable de relever et d'analyser quelques principes et exigences fondamentaux de ce type de société.

#### 3.1. Les principes de base de la démocratie

Chez Popper, trois principes fondamentaux caractérisent la démocratie, à savoir : les principes d'humanisme, de responsabilité et de non dogmatisme.

##### 3.1.1. Le principe d'humanisme

L'humanisme est une doctrine morale qui reconnaît à l'homme la valeur suprême<sup>7</sup>. Cela revient à dire que c'est une doctrine qui fait la promotion de la personne humaine, c'est-à-dire reconnaître en elle l'existence de sa dignité et la nécessité du respect, d'une intégrité morale et d'une intégrité physique inviolable. Il est question de considérer la personne humaine non pas comme un moyen, mais plutôt comme une fin en soi. Abondant dans le même sens, Emmanuel Kant souligne que : « agis de telle sorte que tu traites l'humanité aussi bien dans la personne que dans la personne de tout autre toujours en même temps comme une fin, et jamais simplement comme un moyen »<sup>8</sup>. Toute personne est appelée à respecter son semblable d'autant plus qu'elle est une valeur, une réalité historique.

Pour Karl Popper, le plus important dans une société démocratique est de s'engager pour la survie de l'humanité et de la civilisation, bien entendu, de substituer l'épée à la parole<sup>9</sup>.

##### 3.1.2. Le principe de responsabilité

La société ouverte est également caractérisée par la responsabilité humaine. L'homme est le seul responsable de sa vie sur le plan tant de fonctionnement que de l'organisation des institutions établies. Le principe de responsabilité poppérien invite l'homme à assumer les conséquences de ses actes, de ses décisions, même de ses options existentielles.

Karl Popper souligne la portée de la responsabilité humaine en ces termes : « ...à l'époque contemporaine, nous avons recours à la raison pour modifier les lois ou les institutions, autrement dit, nous reconnaissons l'existence d'une responsabilité rationnelle et personnelle. »<sup>10</sup> La vie dans une société ouverte nous impose de nous soumettre à la raison, de discipliner nos émotions ou d'accepter des responsabilités<sup>11</sup>.

##### 3.1.3. Le principe de non-dogmatisme

De toute évidence, le principe de non dogmatisme souligne la nécessité de remettre en cause ou simplement de soumettre à la critique toute vision ou conception d'organisation sociale dont la substance génère des problèmes ou des inquiétudes pour l'homme. C'est-à-dire que toute idée portant sur la gestion politique de la cité n'est nullement une parole d'évangiles une affirmation que nul ne peut remettre en cause, donc absolue, mais plutôt un point de

<sup>7</sup> K.R.POPPER, *la société ouverte et ses ennemis, tome I, l'ascendant de Platon*, Op.cit. P.142

<sup>8</sup> D., JULIA, *Dictionnaire de la philosophie*, Paris, Cedex, 19994,p.48.

<sup>9</sup>E.,YUMBA MWADI, *Karl Popper : essence de la démocratie. Essai pour repenser la démocratie en Afrique/RDC*, München, Hebert Utz Verlag, 2015,P.112.

<sup>10</sup> J., BAUDOUIN, *la philosophie politique de Karl Popper*, Paris, Puf, 1994,p.23.

<sup>11</sup> *Idem*.



vue<sup>12</sup>. Comme le souligne Jean- Baudouin, "Pour Karl Popper, la fonction vertueuse de critique et d'élimination qu'il assigne à la recherche scientifique vaut également pour l'administration de la cité : dans un cas, il s'agit moins d'atteindre une vérité absolue que d'identifier nos erreurs. Dans l'autre cas, il s'agit moins de promouvoir un idéal abstrait de société que de résoudre patiemment les maux dont elle souffre"<sup>13</sup>.

Dans tous les cas, la finalité reste la même : la consolidation de l'action humaine pour réaliser des résultats satisfaisants.

### 3.2. Les exigences de la démocratie

Pour arriver à une société ouverte démocratique, celle-ci devrait impérativement respecter certaines exigences, à savoir :

#### 3.2.1. L'Etat de droit

L'Etat de droit est " celui qui s'oppose à une situation inacceptable : celle d'un espace sauvage, injuste, sans ordre ni règles, au sein de laquelle chacun est un loup pour chacun<sup>14</sup>". L'Etat de droit s'oppose donc à l'Etat de nature. " L'Etat de nature est un espace non civilisé, dépourvu des règles, où les notions du juste et de l'injuste sont inconnues, la loi du plus fort est toujours la meilleure et faisant triompher par la violence, le désir de celui qui est le plus fort physiquement. L'Etat de nature est une jungle, c'est le monde des bêtes sauvages se mangeant entre elles, où la vie des plus faibles est une peur perpétuelle"<sup>15</sup>.

Contrairement à ce mode de vie sauvage, " l'Etat de droit se veut une procédure de civilisation de l'espace au sein duquel vivent des hommes de différentes natures et différents degrés de force. C'est un état des choses correctes, justes où tout est droit, bien ordonné, conforme aux principes et règles établies de commun accord pour faire cesser la situation de guerres continuelles des uns contre les autres. L'Etat de droit est un Etat de justice, un Etat juste"<sup>16</sup>.

L'Etat de droit est constitué de quatre éléments, à savoir : un Etat de droit est celui qui est gouverné suivant des lois fixes correctement établies évitant l'arbitraire. L'Etat de droit est gouverné selon des lois justes, c'est-à-dire impartiales. L'Etat de droit est celui qui fonctionne selon les règles de la démocratie<sup>17</sup>. Il respecte donc la volonté du peuple.

Ainsi, l'Etat de droit renferme deux idées force à savoir : la limitation de la liberté parce que " la liberté absolue est une absurdité<sup>18</sup>" une entorse au principe de responsabilité car, " il ne peut y avoir de liberté sans responsabilité.<sup>19</sup>La seconde est la protection de la liberté par une instance supérieure en l'occurrence la loi. La loi garantit la liberté de chacun et

<sup>12</sup> MBUILU MUANDA,V. « *La théorie de la société ouverte. Essai de compréhension de la pensée politique de Karl Popper* », in *Annales de la Faculté des lettres et Sciences humaines*, n°XII, Kinshasa, Ed. Rono Dosconto', 2019,P.100.

<sup>13</sup> J., BAUDOUIN, op.cit.,P.97

<sup>14</sup> P., NGOMA BINDA, *la participation politique. Ethique civique et politique pour une culture de paix, de démocratie et de bonne gouvernance*, 2<sup>e</sup> Edition, Kinshasa, Ifep, 2005,p.211.

<sup>15</sup> *Idem*

<sup>16</sup> *Ibidem*,P.212.

<sup>17</sup> P.,NGOMA BINDA, *Op.cit*,Pp.212-215.

<sup>18</sup> K.,R., POPPER, « *Observations sur la théorie et la pratique de l'Etat démocratique* », in *la leçon de ce siècle, suivi de deux essais de Karl Popper sur la liberté et l'Etat démocratique*, trad. Par Jean Henry et C.Osroni, Monaco, Anatolia, 1993, P.72.

<sup>19</sup> *Ibidem*,P.70.



n'intervient que lorsque l'exigence de la responsabilité n'est pas au rendez-vous de l'exercice de la liberté, de sorte que " si personne n'aspirait jamais à tuer, nous n'en aurions pas besoins.<sup>20</sup> Il faut donc comprendre la loi comme un élément d'interposition contre la violence .

Au regard de ce qui précède, il est permis d'identifier les défavorisés, les protéger, et concevoir des politiques publiques justes grâce aux débats contradictoires, travailler à l'édification d'une société de droit, ouverte où chacun puisse être reconnu dans sa dignité comme une conscience libre et agissante, tel est le sens du projet démocratique selon Karl Popper. La démocratie pose ainsi un certain nombre d'exigences morales comme autant d'objectifs à atteindre sur le chemin de la concorde sociale.

La démocratie requiert que nous définissions des priorités pour la société et surtout que nous y apportions des solutions viables à travers notre volonté commune de lutter contre les inégalités sociales et en dehors de tout parti pris idéologique. Ainsi, quand nous nous demandons : Qui sont les défavorisés de notre société ? Et Comment pouvons-nous les aider ? Nous devons éviter de diviser la population en supposant que la protection des uns passe nécessairement par le reniement des droits des autres. Nous devons surtout nous garder de considérer que le problème des inégalités est une affaire des classes sociales et que la protection des défavorisés doit conduire à une lutte pour le pouvoir. La vérité, c'est que nous sommes tous potentiellement des défavorisés de nos sociétés respectives "quand nous sommes au chômage, quand l'ascenseur social est en panne, quand nous ne pouvons pas nous soigner, quand nous sommes handicapés, quand la justice est un instrument de la dictature, quand notre pouvoir d'achat baisse et que le coût de la vie augmente, quand nous sommes en situation de minorité ethnique, sociale ou culturelle"<sup>21</sup>.

Pour Karl Popper, ce n'est donc pas en désignant des coupables pour chacun de ces maux que nous améliorons les choses, ce qui n'est pas non plus en créant des partis politiques spécifiques à chaque catégorie de défavorisés, mais, c'est par la collaboration de toutes les intelligences que nous pouvons arriver à des compromis acceptables pour tout le monde.

### 3.2.2. La protection de la liberté d'expression

La protection de la liberté d'expression est la deuxième exigence de la démocratie chez Karl Popper. A ce propos, Popper écrit : " notre liberté nous permet de tout dire, y compris d'insulter le monde libre, de le présenter comme un monde mauvais"<sup>22</sup>. Selon Popper, nous avons la responsabilité de promouvoir ce monde libre qui nous permet d'exprimer nos opinions en toute confiance et la responsabilité de défendre le monde libre vis-à-vis du péril que constitue la dictature pour l'humanité, enfin la responsabilité de dire la vérité au sujet de la démocratie.

Il appert d'affirmer que Popper conçoit la démocratie comme un modèle coopératif car elle encourage le règlement des conflits et des difficultés liées à la vie en société par la discussion critique. Selon Popper, la lutte contre les inégalités concerne tous les citoyens indistinctement.

### 3.2.3. La séparation des pouvoirs

<sup>20</sup> K.,R, POPPER, *Art.cit.*,P.72.

<sup>21</sup> M.,C.,D. ABESSOLO, *Enjeux politique du rationalisme critique chez Karl Popper, Thèse de Doctorat, Lille, université Charles de Gaule, 2013,P.309*

<sup>22</sup> K.,R., Popper, « Liberté et responsabilité intellectuelle », in *la leçon de ce siècle, suivi de deux essais de Karl Popper sur la liberté et l'Etat démocratique*, trad. Par Jean Henry et C.Osroni, Monaco, Anatolia, 1993, P.144.

Pour éviter la concentration des pouvoirs entre les mains d'un homme, la démocratie pluraliste exige la séparation des pouvoirs. Il s'agit de faire en sorte que le pouvoir arrête le pouvoir. C'est une meilleure façon d'éviter les abus.

#### 3.2.4. Les élections

Selon Mbadu Charles'', la première évidence qui se présente dans le fonctionnement démocratique est celle de la pratique des élections. Deux éléments s'offrent : la liberté de choix et la possibilité de briguer un mandat''<sup>23</sup>.

L'idée fondamentale en démocratie est celle d'éviter que des gens se désignent eux-mêmes et exercent des fonctions sans l'accord des autres citoyens. En cela, les élections procurent à chacun la satisfaction morale d'exprimer son point de vue et de participer indirectement à la gestion de la république en désignant ses représentants.

#### 3.2.5. Le pluralisme

La pluralité d'opinion est gage de toute démocratie, laquelle vit nécessairement une situation du conflit fécond entre partis. C'est dans cette optique qu'est de plus en plus acceptée, et constitutionnellement organisée l'opposition en tant que système de contre-pouvoir, de contrôle efficace et d'alternative au parti au pouvoir.<sup>24</sup> Ce faisant, il devient intéressant de se soumettre en permanence à la discussion et à l'écoute des autres, en vue d'identifier aux mieux les solutions les meilleures aux problèmes qui se posent au pays.

Le pluralisme empêche l'Etat de s'accaparer de tous les pouvoirs et à faire passer ses idées. L'Etat devient neutre lorsqu'il tolère la pluralité des partis.

### IV. LA CONSTRUCTION SOCIALE DEMOCRATIQUE

L'intention de Karl Popper dans la société ouverte et ses ennemis est d'appliquer les méthodes critiques et rationnelles de la science aux problèmes de la société ouverte. Dans une Europe sévit par le totalitarisme, Popper s'investit à y remédier en examinant la possibilité d'une reconstruction sociale démocratique qu'il qualifie d'édification au coup par coup ou par interventions limitées. En étudiant la société, l'intention de Karl Popper est de scruter rationnellement et par la critique les problèmes de la reconstruction sociale en y instaurant des réformes démocratiques. Dans cette perspective, il s'acharne aux philosophies historicistes ainsi qu'à leur démarche politique marquée par une méthode d'édification utopiste. La méthode d'édification au coup par coup qu'il veut promouvoir est à ses yeux, comme le souligne Jean Baudouin une méthode d'organisation rationnelle de la société qui, puisant dans les ressources de la logique et de l'humanisme, définit les conditions et les modalités d'une société démocratique ou libérale.

Contrairement à la méthode utopiste, le système d'interventions limitées ne se propose nullement d'édifier une société idéale, mais cherche à déceler et à combattre les maux les plus graves et les plus immédiats de la société.

La méthode utopiste contribue souvent selon Popper à l'aggravation de la souffrance humaine ; elle conduit la plupart de temps à la substitution de la raison par la violence et à l'abandon du projet primitif. Elle exige un pouvoir extrêmement centralisé, et à la limite autocratique. Quant à la méthode fragmentaire, elle ne définit pas a priori un idéal absolu et immuable au nom duquel tout l'ordre social serait bouleversé totalement. Elle procède par expérience à échelle réduite dont la vision d'ensemble est la transformation progressive et

<sup>23</sup> C., MBADU Kia-MANGUEDI, *Citoyenneté et démocratisation de la société congolaise. Utopie, Projet virtuel ou réalité ?* 2<sup>e</sup> éd., Kinshasa, PUK, 2018, P.45

<sup>24</sup>J., Baudouin, *Op.cit.*, P.209.

successive des institutions. Elle constitue une méthode raisonnable pour améliorer le sort de l'homme dans la société.

La différence qui se dégage de ces deux méthodes, nous permet de percevoir l'aspect logique et humaniste de la technologie fragmentaire. D'un point de vue logique, elle apparaît comme une application au niveau socio-politique de la démarche scientifique tel que la conçoit Popper. En effet, à la manière de la proposition scientifique, l'action politique doit rester critiquable et révisable. Le gouvernement s'effectue dès lors, au moyen de la discussion critique. La mise en œuvre de la méthode scientifique en politique fait de la société ouverte une société réformatrice qui se tient à distance aussi bien de l'immobilisme que de la révolution. A l'inverse, l'aspect humaniste, il ressort que la technologie fragmentaire apparaît comme la seule méthode qui corresponde au caractère fondamental de la société ouverte : une société qui s'esquisse au gré des volontés libres des hommes, grâce à la culture du débat, de la critique et de la remise en cause perpétuelle de l'immobilisme, du dogmatisme, de l'obscurantisme et de toute forme de despotisme.

## CONCLUSION

Tout en adhérant à l'idéal de la démocratie, Popper entend cependant le corriger en indiquant qu'il ne suffit pas simplement d'un grand nombre possible, mais il importe bien plus d'avoir des meilleurs possibles. Autrement dit, la philosophie politique de Karl Popper s'appuie sur la méritocratie du plus grand nombre. Contrairement à la conception traditionnelle qui considère la démocratie comme le système politique des médiocres qui subit le dictat du plus grand nombre, Popper apporte une innovation avec sa société ouverte pour faire de la démocratie un gouvernement des méritants sur le plan intellectuel, moral et social. D'où le titre de notre article du souverainisme populiste au méliorisme politique. En effet, pour Popper, la démocratie est la forme politique la plus désirable parce que plus porteuse des chances de développement humain et s'attache à limiter le pouvoir de l'Etat. Cela signifie que le pouvoir doit être suffisamment éclaté pour des raisons d'équilibre institutionnel et d'efficacité administrative, mais il s'agit aussi d'éviter la confiscation du pouvoir et de lutter contre la corruption. La démocratie favorise également la décentralisation et rend l'action politique plus efficace dès lors qu'est abolie la relation d'autorité verticale d'un centre unique de décisions sur le reste du territoire la multiplication des lieux de décisions présente la vertu de rapprocher le peuple de ses élus.

Sur le plan juridique, la démocratie permet de mettre hors-jeu tous les comportements hostiles à l'intégrité physique et morale des citoyens par l'introduction d'un élément éthique dans la construction de la société. Cela signifie que tout homme a des droits et devoirs et que le rôle de l'Etat consiste d'une part, à lui garantir la totale jouissance de sa liberté et à les protéger contre les menaces extérieures. D'autre part, à lui rappeler ses obligations vis-à-vis de la communauté. D'où la nécessité d'une justice indépendante du pouvoir politique.

La démocratie à la poppérienne se définit donc en deux idées fortes. D'abord la démocratie n'est pas une souveraineté populaire en dépit de la structure du mot. Ensuite, la démocratie concourt à la pacification des relations humaines par le droit positif, lui-même étant le produit de la discussion critique.

## BIBLIOGRAPHIE

- ABESSOLO, M.,C.,D. *Enjeux politique du rationalisme critique chez Karl Popper*, Thèse de doctorat, Lille, université Charles de Gaule, 2013,
- BAUDOUIN, J., *La philosophie politique de Karl Popper*, Paris, Puf, 1994
- JULIA, D., *Dictionnaire de la philosophie*, Paris, Cedex, 19994
- KANT, E., *Fondements de métaphysique des mœurs. Rad., nouvelle avec introduction et notes par V. Delbos, Delagrave, 1976*

- MBADU Kia-MANGUEDI, C., *Citoyenneté et démocratisation de la société congolaise. Utopie, Projet virtuel ou réalité ?* 2<sup>e</sup> éd., Kinshasa, PUK, 2018
- MBUILU MUANDA, V. « La théorie de la société ouverte. Essai de compréhension de la pensée politique de Karl Popper » , in *Annales de la Faculté des lettres et Sciences humaines*, n°XII, Kinshasa, Ed. Rono Dosconto', 2019
- NGOMA BINDA, P., *La participation politique. Ethique civique et politique pour une culture de paix, de démocratie et de bonne gouvernance*, 2<sup>e</sup> Edition, Kinshasa, Ifep, 2005,
- POPPER, K., R., *La société ouverte et ses ennemis, Tome 1, l'ascendant de Platon*, Trad de l'anglais par J. Bernard et P. Manod, Paris, Seuil, 1976.
- POPPER, K., R., *La leçon de ce siècle. Entretien avec Giancarlo Bosetti, suivi de deux essais de Karl Popper sur la liberté et l'Etat démocratique*, trad. Par Jean Henry et C.Osroni, Monaco, Anatolia, 1993.
- Popper, K., R., « Liberté et responsabilité intellectuelle », in *La leçon de ce siècle. Entretien avec Giancarlo Bosetti, suivi de deux essais de Karl Popper sur la liberté et l'Etat démocratique*, trad. Par Jean Henry et C.Osroni, Monaco, Anatolia, 1993
- POPPER, K., R., « Observations sur la théorie et la pratique de l'Etat démocratique », in la leçon de ce siècle, Entretien avec Giancarlo Bosetti, suivi de deux essais de Karl Popper sur la liberté et l'Etat démocratique, trad. Par Jean Henry et C.Osroni, Monaco, Anatolia, 1993
- YUMBA MWADI, E., *Karl Popper : essence de la démocratie. Essai pour repenser la démocratie en Afrique/RDC*, München, Hebert Utz Verlag, 2015
-